

DURÉE ET RENOUVELLEMENT

Le logement n'est pas loué à titre de résidence principale (la durée est fixée librement) :

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de : [REDACTED]

À compter du : [REDACTED] pour se terminer le : [REDACTED]

Le bien n'est à ce jour pas occupé

Le bien est actuellement occupé et le locataire en place a donné congé pour le : [REDACTED]

Il est encore précisé qu'en accord avec le locataire en place un rendez-vous d'état des lieux de sortie avec remise de clés a été fixé le : [REDACTED]

Le bailleur s'engage à informer dans les meilleurs délais de tout retard dans la libération des lieux. En prévision de cet aléa, le locataire procédera aux diligences nécessaires à son emménagement dans les plus courts délais avant la date d'effet du présent bail.